

M 339 – 18.09

Motion du Conseil municipal de Vernier du 4 septembre 2018

relative à l'objet suivant :

UNE MAISON DU DROIT POUR LES VERNIOLAN-E-S !

le Conseil municipal, par 22 OUI et 11 NON,

invite le Conseil administratif à :

- 1 étudier la possibilité de créer une « maison du droit » ;
- 2 réaliser une évaluation des activités de la permanence juridique du service de la Cohésion sociale (SCOS) ;
- 3 transmettre un rapport complet à la commission sociale, jeunesse et petite enfance, avec les alternatives possibles ;
- 4 chiffrer le coût de ces différentes alternatives.

